



Famille du média : **Médias spécialisés
grand public**

Périodicité : **Hebdomadaire**

Audience : **2221000**

Sujet du média :

Communication-Médias-Internet



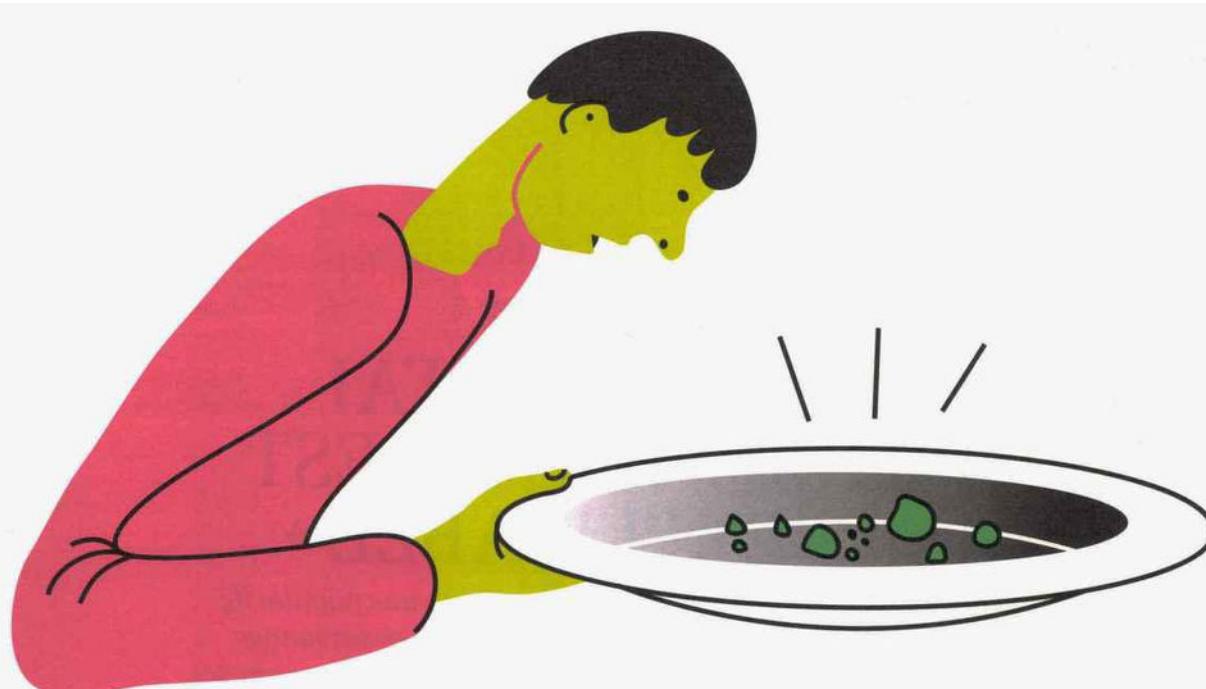
Edition : **Du 04 au 10 décembre**

2021 P.23

Journalistes : **Caroline Besse**

Nombre de mots : **479**

Valeur Média : **28050€**



PEU D'AIDE DISTRIBUÉE AUX DISTRIBUTEURS DE CINÉ

De l'avis de tous, jamais le cinéma n'a été autant aidé. Un soutien inédit en Europe. Mais ce sont surtout les exploitants des salles qui en profitent.

Cent soixante deux jours de fermeture des salles en 2020. Une situation inédite, et cauchemardesque, pour la filière cinéma. Face aux écrans soudainement noirs, l'Etat a rapidement réagi, en allouant 454,6 millions d'euros au secteur. Une somme qui a permis de soutenir en premier lieu les exploitants de quelque 2 200 établissements sur tout le territoire pour un total de 6 200 salles.

«Sept principaux groupes d'exploitants se sont partagé près de 60 millions d'aide du CNC [Centre national du cinéma et de l'image animée]», écrivait la Cour des comptes dans un rapport publié fin septembre. Jean Hullin, directeur du Pathé d'Angers, confirme avoir été «beaucoup aidé par le CNC, via des aides personnalisées, le fonds de compensation et le fonds solidarité», ce dernier ayant permis de financer le chômage partiel de ses employés : son cinéma en compte 32, pour une structure de 12 salles subitement mise à l'arrêt. Même son de cloche du côté des indépendants. Arnaud Boufassa, directeur du Cinéma des cinéastes (3 salles), à Paris, considère que «les efforts ont été considérables : nous sommes le pays où le septième art a été le plus aidé, et une

grosse part a été versée aux salles pour absorber notamment les coûts de fonctionnement, comme le loyer et les charges. Sans ces aides, certains d'entre nous auraient mis la clé sous la porte!

Les exploitants auraient-ils été sauvés au détriment des distributeurs, cette filière fondamentale qui préachète les films avant de les diffuser sur le territoire ? C'est ce que pointe la Cour des comptes, en assurant que le chiffre d'affaires de ces derniers a «diminué de 70%». «À la suite de la crise, nous avons été très aidés par le gouvernement via le CNC, ce qui nous a permis de ne pas trop entamer notre trésorerie, affirme Éric Lagesse, président de la société de distribution Pyramide et coprésident du Dire (les Distributeurs indépendants réunis européens). Mais c'est maintenant que nous vivons une année noire. 2022 sera pour le cinéma indépendant très difficile parce que 2021 a été catastrophique.» Annoncée par la ministre de la Culture lors du Congrès des exploitants à Deauville, en septembre dernier, la nouvelle enveloppe de 34 millions d'euros attribuée à la filière n'est pas pour les rassurer. Car 27 millions iront aux seuls exploitants. Producteurs et distributeurs devront se partager les 7 millions d'euros restants. «On souffre d'une méconnaissance de notre métier, y compris du côté ministériel», affirme Carole Scotta. Le CNC, lui, espère qu'après les aides d'urgence «le prochain débat portera sur la régulation du secteur. Les distributeurs sont le maillon de la chaîne le plus à risque», analyse Magali Valente, directrice du cinéma au sein de l'organisme. Si une cinquième vague de Covid ne force pas les salles à baisser une nouvelle fois le rideau... ●

Par Caroline Besse

